



Jun 2009

Dépenses et recettes 2004-2005 des communes et des provinces en Régions wallonne et bruxelloise

- I. CADRE OBJECTIFS DE L'ETUDE**
- II. PERIMETRE DE L'ANALYSE**
- III. REPRESENTATIVITE**
- IV. RESULTATS – EVOLUTION DES ENGAGEMENTS 2004 – 2005**
- V. PERSPECTIVES D'ANALYSE**



I. Cadre Objectifs de l'étude

Depuis 2004, le Service de la Recherche pilote un chantier d'étude visant à identifier et recueillir les données relatives aux crédits budgétaires ainsi qu'aux dépenses et droits constatés des communes et des provinces en Belgique. Ce projet a notamment comme objectif d'évaluer, dans l'ensemble des dépenses et recettes communales et provinciales, les montants budgétaires et comptables qui correspondent aux compétences attribuées par la Constitution aux Communautés.

Les données de base ont été récoltées avec la collaboration du Ministère de la Région wallonne, plus précisément la Direction générale opérationnelle Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé¹. Cette collaboration est en cours depuis 2006 (avec l'ancienne Direction générale des Pouvoirs Locaux) et se poursuit d'ailleurs, une nouvelle récolte d'informations portant sur les comptes 2006 et budgets 2007 étant actuellement en cours.

Ces données reprises dans les fichiers transmis par chaque commune permettent de faire un grand nombre d'analyses au départ des crédits budgétaires², des engagements³ et des imputations⁴. La structure des informations récoltées, en particulier les codes fonctionnels⁵ ou les codes économiques⁶, ouvre la voie à des analyses détaillées sur l'ensemble des dépenses communales

¹ <http://pouvoirslocaux.wallonie.be>

² Les crédits budgétaires tels que présentés comprennent l'ensemble des dépenses sur l'exercice propre pour une année considérée du 1^{er} janvier au 31 décembre.

³ Les engagements constituent la liste des dépenses enregistrées dans la comptabilité afin de réserver le crédit nécessaire et ce sur la période de l'exercice courant pour rapport du 1^{er} janvier au 31 décembre.

⁴ Les imputations représentent la dernière opération qui va générer une charge par l'enregistrement de la facture relative à la dépense.

⁵ Ce regroupement permet de définir le domaine dans lequel se réalise la dépense ou la recette

⁶ Ce regroupement permet de distinguer une recette d'une dépense et de faire une classification selon la nature (dépense de personnel, de fonctionnement, ...).



Pour Mémoire :

Liste des fonctions principales reprises dans la comptabilité communale

0	Recettes et dépenses non imputables aux fonctions
1	Administration générale
2	Défense nationale
3	Ordre public et sécurité
4	Communications, voies navigables
5	Industrie, commerce et classes moyennes
6	Agriculture
7	Enseignement, culture, loisirs, cultes
8	Action sociale et santé publique
9	Logements sociaux et aménagement du territoire

Les analyses que nous publierons ne porteront évidemment que sur des données **agrégées**, les informations budgétaires et comptables relatives à chaque commune pouvant être demandées à celles-ci, qui restent, en l'occurrence, les sources authentiques à solliciter.



II. Périmètre de l'analyse

Au départ des informations récoltées, la présentation ci-dessous analyse uniquement les **dépenses des communes des Régions wallonne et bruxelloise pour les années 2004 et 2005 en se concentrant d'une part, sur la représentativité et l'exhaustivité de la récolte, et, d'autre part, sur les rapports entre les dépenses d'enseignement ou de culture et la totalité des dépenses communales.**

L'analyse qui suit est donc réalisée en regroupant les codes fonctionnels de manière à isoler les montants affectés pour la culture et l'enseignement c'est-à-dire une partie des informations reprises dans la classe 7 de la codification fonctionnelle.

La catégorie « autres » mentionnée dans les tableaux reprend le solde des dépenses c'est-à-dire hors culture et enseignement.

Pour mémoire :

Codes fonctionnels repris dans la catégorie « Culture »

Code fonctionnel	Intitulé du code fonctionnel
760	Jeunesse, éducation populaire, sports et loisirs non ventilables
761	Jeunesse
762	Culture et loisirs
763	Fêtes et manifestations
764	Sport et éducation physique
765	Délassement de plein air
766	Parcs et plantations
767	Bibliothèques, ludothèques et médiathèques
770	Beaux arts, archéologique et protection de la nature non ventilables
771	Musées
772	Théâtres, spectacles, concerts
773	Edifices historiques et artistiques, monuments classés
774	Arts graphiques
775	Manifestations et expositions artistiques
776	Littérature, bibliothèques spécialisées
778	Histoire et archéologie
780	Radio - télévision - presse



Codes fonctionnels repris dans la catégorie « Enseignement »

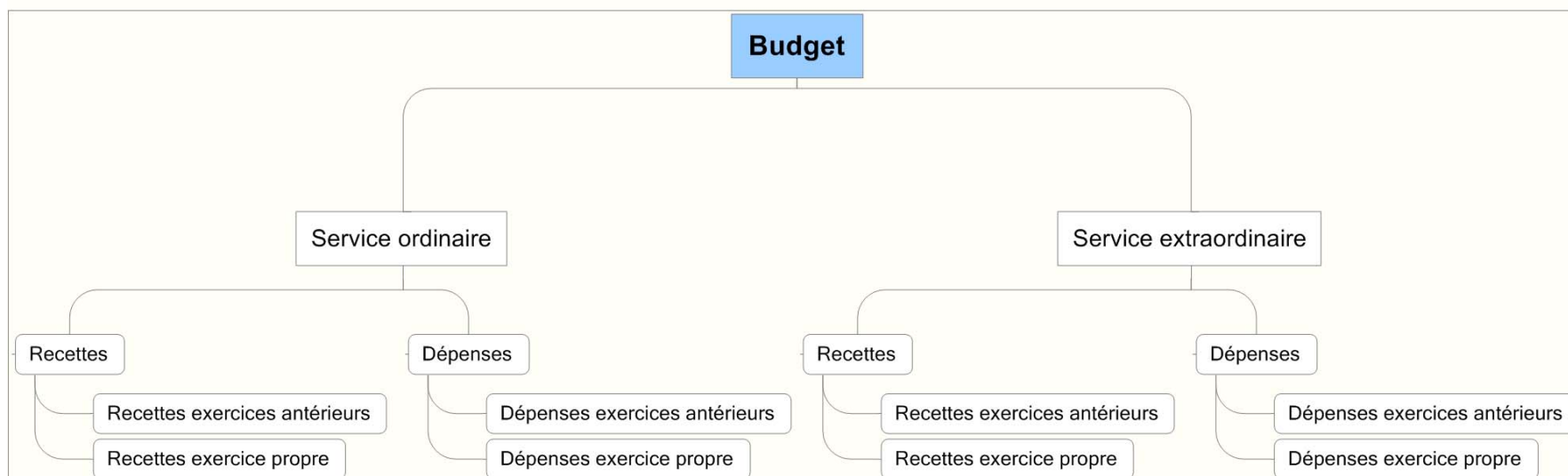
Code fonctionnel	Intitulé du code fonctionnel
70	Recettes et dépenses générales d'enseignement
700	Recettes et dépenses non ventilables
701	Service administratif de l'enseignement
702	Avantages sociaux accordés à toutes les écoles (loi du 29 mai 1959, article3)
703	Oeuvres sociales scolaires :- subsides aux organismes ayant des activités parascolaires ;- repas, voyages
704	Fournitures scolaires
705	Transports scolaires
706	Centres psycho-techniques d'orientation professionnelle et oeuvres sociales scolaires
707	Publicité
710	Recherche scientifique
72	Enseignement primaire
720	Recettes et dépenses non ventilables
721	Enseignement gardien (enseignement préscolaire)
722	Enseignement primaire
73	Enseignement secondaire
730	Recettes et dépenses non ventilables
731	Enseignement secondaire général
732	Enseignement agricole et horticole
733	Formation des enseignants
734	Enseignement artistique
735	Autres enseignements professionnels et techniques
74	Enseignement scientifique
740	Recettes et dépenses non ventilables
741	Enseignement supérieur non universitaire
742	Enseignement universitaire
75	Enseignement pour handicapés
750	Recettes et dépenses non ventilables
751	Enseignement spécial primaire pour enfants handicapés
752	Enseignement spécial technique pour handicapés



Les résultats sont déclinés en scindant les services ordinaires et extraordinaires⁷, et ne reprennent que les résultats liés à l'exercice propre⁸.

Pour mémoire :

Structure du budget communal



⁷ Le service ordinaire reprend les dépenses et recettes récurrentes, qui se produisent chaque année et assurent le fonctionnement régulier de la commune.

Exemple : les rémunérations, les recettes des taxes,

Le service extraordinaire couvre les dépenses et recettes de nature exceptionnelle qui concernent essentiellement des investissements

Exemple : achat d'un bâtiment

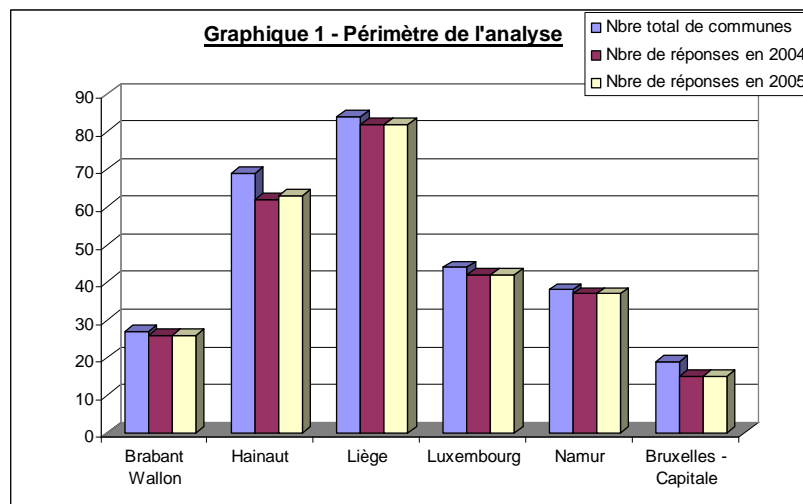
⁸ La comptabilité des communes distingue l'exercice propre des exercices antérieurs. Le premier reprend les dépenses et recettes de l'exercice analysé en cours, le second, les informations liées aux exercices précédents.



III. Représentativité⁹

a. Région wallonne et Région de Bruxelles-Capitale

	Nombre de communes ayant répondu					Population		Population des communes ayant répondu en 2004		Population des communes ayant répondu en 2005	
	Nbre total de communes	Nbre de réponses en 2004	%	Nbre de réponses en 2005	%	Population totale 2004	Population totale 2005	Population des communes ayant répondu en 2004	%	Population des communes ayant répondu en 2005	%
Brabant Wallon	27	26	96,3%	26	96,3%	360.717	363.776	350.025	97,0%	352.951	97,0%
Hainaut	69	62	89,9%	63	91,3%	1.283.200	1.286.275	1.024.632	79,8%	1.034.595	80,4%
Liège	84	82	97,6%	82	97,6%	1.029.605	1.034.024	1.017.867	98,9%	1.017.415	98,4%
Luxembourg	44	42	95,5%	42	95,5%	254.120	256.004	247.384	97,3%	249.222	97,4%
Namur	38	37	97,4%	37	97,4%	452.856	455.863	440.936	97,4%	443.836	97,4%
Total Région wallonne	262	249	95,0%	250	95,4%	3.380.498	3.395.942	3.080.844	91,1%	3.098.019	91,2%
Bruxelles - Capitale	19	15	78,9%	15	78,9%	999.899	1.006.749	824.340	82,4%	828.768	82,3%
Total	281	264	94,0%	265	94,3%	4.380.397	4.402.691	3.905.184	89,2%	3.926.787	89,2%



Commentaires

En Région wallonne, plus de 95% des communes ont transmis leurs données, que ce soit en 2004 ou en 2005. Ces communes représentent un peu plus de 90% de la population totale de la Région wallonne. Pour la Région de Bruxelles-Capitale, le taux de réponses diminue à 79% que ce soit pour 2004 ou 2005, ce qui représente un peu plus de 82% de la population de la région.

Sur l'ensemble des résultats, 94% des communes ont transmis leurs données, ce qui représente globalement 89% de la population. D'une année à l'autre, la représentativité est relativement similaire.

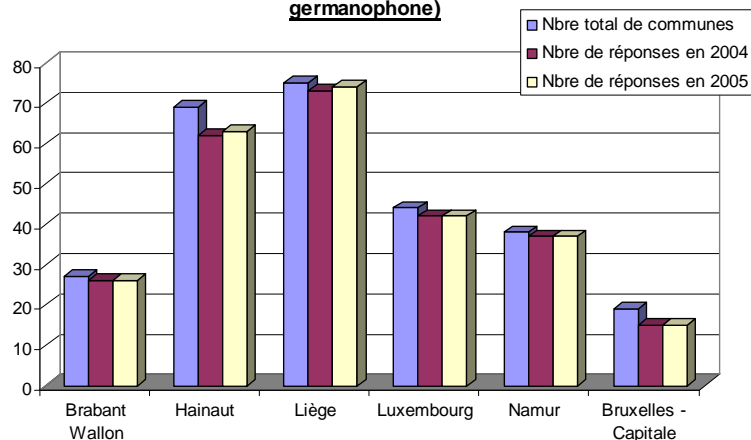
⁹ Population au 1^{er} janvier 2004 et 1^{er} janvier 2005
 Source : INS - <http://statbel.fgov.be/>



b. Région wallonne (sans la Communauté germanophone¹⁰) et Région de Bruxelles-Capitale

	Nombre de communes ayant répondu					Population		Population des communes ayant répondu			
	Nbre total de communes	Nbre de réponses en 2004	%	Nbre de réponses en 2005	%	Population totale 2004	Population totale 2005	Population des communes ayant répondu en 2004	%	Population des communes ayant répondu en 2005	%
Brabant Wallon	27	26	96,3%	26	96,3%	360.717	363.776	350.025	97,0%	352.951	97,0%
Hainaut	69	62	89,9%	63	91,3%	1.283.200	1.286.275	1.024.632	79,8%	1.034.595	80,4%
Liège	75	73	97,3%	74	98,7%	957.706	961.512	945.968	98,8%	954.848	99,3%
Luxembourg	44	42	95,5%	42	95,5%	254.120	256.004	247.384	97,3%	249.222	97,4%
Namur	38	37	97,4%	37	97,4%	452.856	455.863	440.936	97,4%	443.836	97,4%
Total Région wallonne	253	240	94,9%	242	95,7%	3.308.599	3.323.430	3.008.945	90,9%	3.035.452	91,3%
Bruxelles - Capitale	19	15	78,9%	15	78,9%	999.899	1.006.749	824.340	82,4%	828.768	82,3%
Total	272	255	93,8%	257	94,5%	4.308.498	4.330.179	3.833.285	89,0%	3.864.220	89,2%

Graphique 2 - Périmètre de l'analyse (sans la Communauté germanophone)



Commentaires

Les résultats, en termes de représentativité, ne varient évidemment pas des précédents lorsqu'on se concentre sur le périmètre de la Communauté française, c'est-à-dire en retirant les communes germanophones (Communauté de langue allemande).

¹⁰ La Communauté germanophone s'étend sur les communes suivantes : Amblève, Bullange, Butgenbach, Eupen, La Calamine, Lontzen, Raeren, Saint-Vith, Burg-Reuland

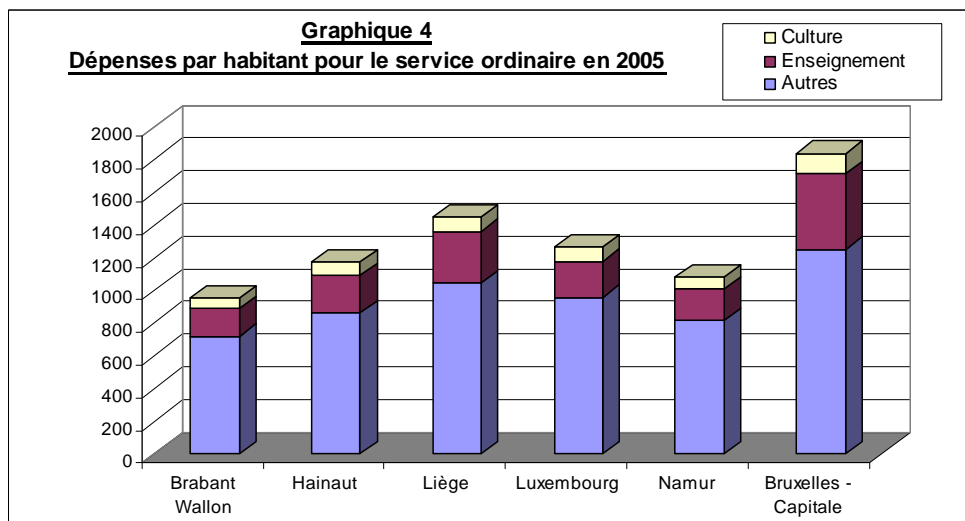
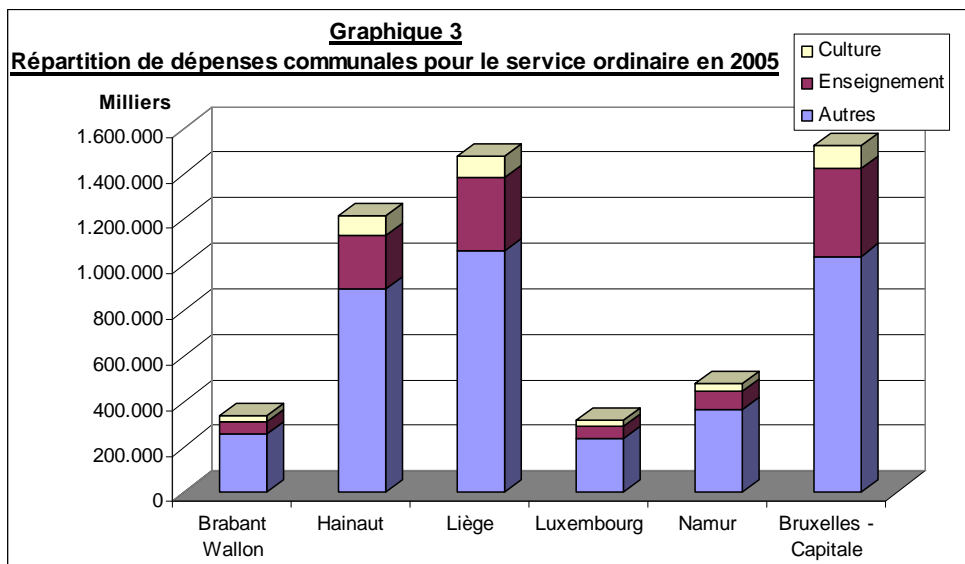


IV. Résultats – évolution des engagements 2004 – 2005

➤ Répartition des engagements des communes wallonnes et bruxelloises par province

			Année 2004		Total Année 2004	Année 2005		Total Année 2005	Croissance des dépenses ordinaires	
			Service			Service				
			Extraordinaires	Ordinaires		Extraordinaires	Ordinaires			
Région wallonne	Brabant Wallon	Autres*	64.778.164	245.638.724	310.416.888	67.786.152	254.271.594	322.057.746	3,5%	
		Enseignement	5.698.171	56.797.969	62.496.140	2.820.530	59.010.185	61.830.715	3,9%	
		Culture	9.596.516	22.257.653	31.854.169	12.243.265	23.556.927	35.800.192	5,8%	
	Total Brabant Wallon			80.072.851	324.694.346	404.767.197	82.849.947	336.838.705	419.688.653	3,7%
	Hainaut	Autres*	162.225.376	901.928.239	1.064.153.615	179.697.649	893.153.758	1.072.851.406	-1,0%	
		Enseignement	14.741.631	219.859.332	234.600.964	10.578.999	233.839.001	244.418.000	6,4%	
		Culture	35.275.761	83.273.490	118.549.251	23.992.993	86.924.704	110.917.697	4,4%	
	Total Hainaut			212.242.768	1.205.061.062	1.417.303.830	214.269.641	1.213.917.462	1.428.187.103	0,7%
	Liège	Autres*	155.835.405	1.101.754.844	1.257.590.249	170.658.966	1.061.934.623	1.232.593.590	-3,6%	
		Enseignement	20.670.460	308.110.550	328.781.010	22.945.612	322.727.991	345.673.603	4,7%	
Culture		43.899.717	87.980.662	131.880.379	40.558.917	91.667.651	132.226.568	4,2%		
Total Liège			220.405.581	1.497.846.057	1.718.251.638	234.163.495	1.476.330.266	1.710.493.761	-1,4%	
Luxembourg	Autres*	59.549.268	228.760.161	288.309.428	88.325.166	238.721.849	327.047.015	4,4%		
	Enseignement	6.308.579	50.681.151	56.989.730	6.056.936	54.850.221	60.907.157	8,2%		
	Culture	9.907.529	17.993.760	27.901.289	8.255.819	21.359.766	29.615.585	18,7%		
Total Luxembourg			75.765.375	297.435.072	373.200.447	102.637.921	314.931.836	417.569.757	5,9%	
Namur	Autres*	71.655.525	353.025.435	424.680.960	78.411.688	362.568.316	440.980.005	2,7%		
	Enseignement	8.535.563	81.086.744	89.622.307	6.138.478	85.000.188	91.138.666	4,8%		
	Culture	14.016.067	31.653.770	45.669.837	12.571.857	33.051.327	45.623.183	4,4%		
Total Namur			94.207.154	465.765.949	559.973.104	97.122.023	480.619.831	577.741.854	3,2%	
Total Région wallonne			682.693.730	3.790.802.486	4.473.496.216	731.043.028	3.822.638.100	4.553.681.128	0,8%	
Région de Bruxelles - Capitale	Bruxelles - Capitale	Autres*	186.696.699	1.024.375.338	1.211.072.038	216.366.013	1.037.683.765	1.254.049.778	1,3%	
		Enseignement	31.689.713	368.476.643	400.166.356	38.604.815	382.703.217	421.308.032	3,9%	
		Culture	47.236.034	94.266.359	141.502.393	54.860.621	103.537.335	158.397.956	9,8%	
	Total Bruxelles - Capitale			265.622.446	1.487.118.340	1.752.740.787	309.831.448	1.523.924.318	1.833.755.766	2,5%
Total Région de Bruxelles - Capitale			265.622.446	1.487.118.340	1.752.740.787	309.831.448	1.523.924.318	1.833.755.766	2,5%	
Total Exercice Propre			948.316.176	5.277.920.827	6.226.237.003	1.040.874.476	5.346.562.417	6.387.436.894	1,3%	

* La catégorie « autres » reprend le solde des dépenses c'est-à-dire hors la culture et à l'enseignement.



Commentaires

Analyse des engagements 2005 pour le service ordinaire

Le graphique 3, ci-contre, montre que les Provinces de Hainaut, de Liège et Bruxelles-Capitale concentrent globalement 80 % de la masse totale des engagements des Communes. L'écart va de 300 millions d'euros pour le Brabant wallon, à un peu moins de 1,5 milliard d'euros pour la Province de Liège et la région de Bruxelles-Capitale, les engagements de cette dernière couvrant évidemment les deux communautés linguistiques.

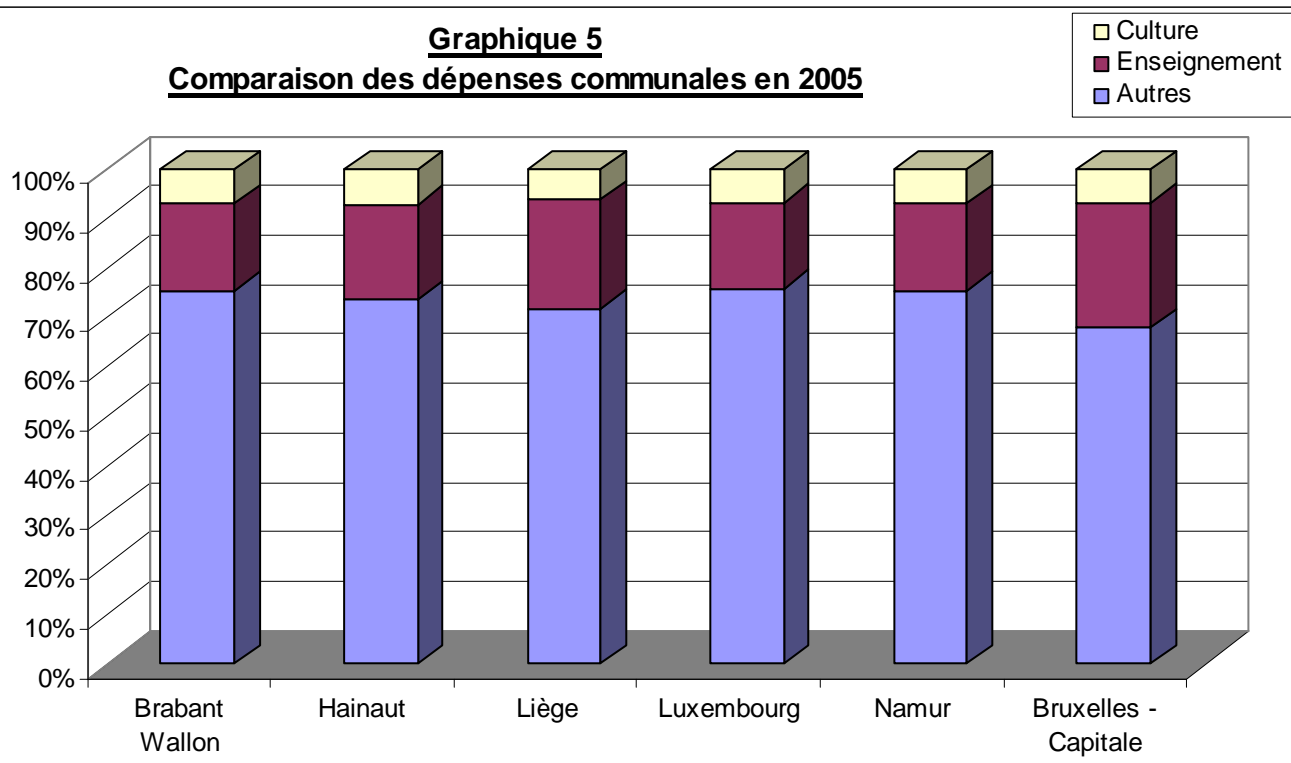
Ces écarts considérables se resserrent (graphique 4) si l'on tient compte du nombre d'habitants par Province. Le ratio « dépenses par habitant » fait apparaître un écart de 1.000 euros par habitant pour la Province du Brabant wallon à un peu moins de 1.400 euros par habitant pour la Province de Liège et un peu moins de 1.800 euros/habitant pour la Région de Bruxelles-Capitale.

La dépense moyenne par habitant pour l'ensemble de la Région wallonne s'élève à 1.200 euros/habitant.

Les pourcentages de croissance entre les deux années considérées sont peu significatifs à ce stade. Il convient en effet d'opérer des comparaisons sur de plus longues périodes pour obtenir des chiffres plus significatifs. Par ailleurs, ces croissances ne sont calculées, dans le présent document, que sur les dépenses **ordinaires**, les croissances des dépenses extraordinaires (infrastructure) étant par nature peu porteuses d'informations annuelles fiables compte tenu de la manière dont se prennent les décisions en matière d'infrastructure et de l'impact qu'elles ont sur plusieurs années.



Graphique 5
Comparaison des dépenses communales en 2005



Commentaires

Analyse des engagements 2005 pour le service ordinaire – répartition par codes fonctionnels (graphique 5)

Sur le plan de la répartition des dépenses au départ des codes fonctionnels, on sait que les communes octroient de manière générale moins de moyens à la culture qu’à l’enseignement. Les graphiques montrent qu’une moyenne de 20% du budget est consacrée à l’enseignement contre 6% à la culture, le reste étant attribué aux autres domaines d’activité communale. Cette proportion s’observe de manière générale dans toutes les provinces mais s’accuse encore dans la Région de Bruxelles-Capitale où les dépenses pour l’enseignement s’accroissent pour porter à un peu plus de 25% leur part du total des dépenses, celle consacrée à la culture restant relativement similaire aux provinces.



➤ Répartition des engagements des communes wallonnes et bruxelloises par province sans les communes germanophones

			Année 2004		Total Année 2004	Année 2005		Total Année 2005	Croissance des dépenses ordinaires
			Service			Service			
			Extraordinaires	Ordinaires		Extraordinaires	Ordinaires		
Région wallonne	Brabant Wallon	Autres*	64.778.164	245.638.724	310.416.888	67.786.152	254.271.594	322.057.746	3,5%
		Enseignement	5.698.171	56.797.969	62.496.140	2.820.530	59.010.185	61.830.715	3,9%
		Culture	9.596.516	22.257.653	31.854.169	12.243.265	23.556.927	35.800.192	5,8%
	Total Brabant Wallon		80.072.851	324.694.346	404.767.197	82.849.947	336.838.705	419.688.653	3,7%
	Hainaut	Autres*	162.225.376	901.928.239	1.064.153.615	179.697.649	893.153.758	1.072.851.406	-1,0%
		Enseignement	14.741.631	219.859.332	234.600.964	10.578.999	233.839.001	244.418.000	6,4%
		Culture	35.275.761	83.273.490	118.549.251	23.992.993	86.924.704	110.917.697	4,4%
	Total Hainaut		212.242.768	1.205.061.062	1.417.303.830	214.269.641	1.213.917.462	1.428.187.103	0,7%
	Liège	Autres*	143.628.446	1.054.595.394	1.198.223.841	151.095.451	1.008.111.671	1.159.207.123	-4,4%
		Enseignement	18.474.631	291.836.909	310.311.540	20.158.415	303.335.868	323.494.283	3,9%
Culture		42.481.929	85.278.760	127.760.689	38.314.177	88.204.700	126.518.877	3,4%	
Total Liège		204.585.007	1.431.711.063	1.636.296.070	209.568.042	1.399.652.240	1.609.220.282	-2,2%	
Luxembourg	Autres*	59.549.268	228.760.161	288.309.428	88.325.166	238.721.849	327.047.015	4,4%	
	Enseignement	6.308.579	50.681.151	56.989.730	6.056.936	54.850.221	60.907.157	8,2%	
	Culture	9.907.529	17.993.760	27.901.289	8.255.819	21.359.766	29.615.585	18,7%	
Total Luxembourg		75.765.375	297.435.072	373.200.447	102.637.921	314.931.836	417.569.757	5,9%	
Namur	Autres*	71.655.525	353.025.435	424.680.960	78.411.688	362.568.316	440.980.005	2,7%	
	Enseignement	8.535.563	81.086.744	89.622.307	6.138.478	85.000.188	91.138.666	4,8%	
	Culture	14.016.067	31.653.770	45.669.837	12.571.857	33.051.327	45.623.183	4,4%	
Total Namur		94.207.154	465.765.949	559.973.104	97.122.023	480.619.831	577.741.854	3,2%	
Total Région wallonne			666.873.155	3.724.667.493	4.391.540.648	706.447.575	3.745.960.074	4.452.407.649	0,6%
Région de Bruxelles - Capitale	Bruxelles - Capitale	Autres*	186.696.699	1.024.375.338	1.211.072.038	216.366.013	1.037.683.765	1.254.049.778	1,3%
		Enseignement	31.689.713	368.476.643	400.166.356	38.604.815	382.703.217	421.308.032	3,9%
		Culture	47.236.034	94.266.359	141.502.393	54.860.621	103.537.335	158.397.956	9,8%
Total Bruxelles - Capitale		265.622.446	1.487.118.340	1.752.740.787	309.831.448	1.523.924.318	1.833.755.766	2,5%	
Total Région de Bruxelles - Capitale			265.622.446	1.487.118.340	1.752.740.787	309.831.448	1.523.924.318	1.833.755.766	2,5%
Total Exercice Propre			932.495.601	5.211.785.834	6.144.281.435	1.016.279.023	5.269.884.391	6.286.163.415	1,1%

* La catégorie « autres » reprend le solde des dépenses c'est-à-dire hors la culture et à l'enseignement.

Commentaires

Si nous enlevons les 9 communes germanophones afin de correspondre au périmètre de la Communauté française, seuls les résultats sur la province de Liège varient légèrement suite aux retraits des 9 communes germanophones mais l'analyse globale reste identique.



V. Perspectives d'analyse

Comme déjà précisé, ce sont toutes les informations relatives aux comptes et budgets des communes qui ont été récoltées, ce qui permet d'envisager une multitude d'analyses.

Progressivement, aux grands agrégats relatifs à la culture et à l'enseignement s'ajouteront l'examen plus pointu de certaines matières comme la santé ou des études plus détaillées sur la structure financière des communes, ou sur la répartition des dépenses et recettes entre les grandes catégories que sont les dettes, le fonctionnement, les frais de personnel, les transferts,

Enfin, il sera également intéressant d'examiner les données comptables sous les aspects démographiques et socio économique en se basant notamment sur la classification en « clusters » établie par Dexia¹¹. Ce classement constitue une catégorisation homogène des communes sur base de leur environnement et de leurs caractéristiques socio-économiques. Ces informations pourront alors être croisées avec des données internes à la Communauté comme la cartographie des opérateurs de la Communauté française ou les bilans de la culture par exemple¹².

¹¹ Pour plus d'informations, consulter le site <http://www.dexia.be>

¹² <http://www.cartographie.cfwb.be>